



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23/02/2024

Président : Christian RINAUDO

Ordre du Jour :

- **Organisation de l'après-midi déguisé.**
- **Modification de la cotisation annuelle.**

Sont Présents : Josette GOUIN – Robert GOUIN - Annick LOCHOUARN – Isabelle PONSAILLE – Christian RINAUDO – Christiane TABARY – Claude TABARY – Corine VANHOY – André VICENTE.

Absents excusés : Chantal GILLET – Yves LOCHOUARN – Laurence MARTRA

La séance est ouverte à 15 Heures 50.

Organisation de l'après-midi déguisé du 28 avril (salle des Fêtes Maurice Janetti à St Pierre) :

Horaires : de 14 heures 30 à 19 Heures 30 .

Thème : Années 1970-1980.

Nous retrouverons avec plaisir nos adhérents ainsi que leurs familles et amis, déguisés, chapeautés, grimés ou pas.

Attention : Limite 70 personnes.

Animation : Isabelle.

Un goûter de printemps sera servi lors de cette manifestation (café, jus de fruits, gâteaux confectionnés par les bénévoles de l'association) .

Une participation de 10 € par personne est demandée. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 mars 2024. **Les inscriptions devront être obligatoirement accompagnées du règlement, de préférence par virement ou par chèque libellé à l'ordre de l'Association Autour du Grand Chêne et adressé à notre Trésorière, Madame Corine VANHOY – 161 Impasse de Massegens – 83560 ST JULIEN LE MONTAGNIER.**

Passé la date du 31 mars, nous diffuserons cette animation aux extérieurs (12 € par personne avec gratuité pour les enfants de moins de 12 ans).

COTISATION ANNUELLE :

Après avoir échangé, le Conseil d'Administration a décidé de porter la cotisation annuelle à 15 € par adulte à compter de l'année 2025.

Cette cotisation sera redevable aux nouveaux adhérents à compter du 1^{er} octobre 2024 (valable pour l'année 2025).

ANNULATION DE LA SOIREE « CALENDALE » :

La salle des fêtes n'étant pas disponible, nous sommes dans l'obligation d'annuler la soirée « Calendale » prévue initialement le 14 décembre.

Cette manifestation sera remplacée par une « Pastorale » le 25 janvier 2025.

ORGANISATION DES SORTIES :

Il a été évoqué que les sorties prévues doivent l'objet d'une diffusion générale au préalable auprès des adhérents.

Les inscriptions à ces sorties doivent se faire par mail auprès de l'organisateur.

Nous clôturons la séance à 18 Heures.

La secrétaire
Annick LOCHOUARN